



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TROUVILLE SUR MER**

**Séance du 11 Avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 11 avril à 14 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Trouville sur Mer se sont réunis à la Mairie de Trouville sur Mer, sur convocation en date du 7 avril 2025 de Madame la Présidente Sylvie de GAETANO.

**Etaient présents :**

Mme Sylvie de GAETANO, Présidente - Mme Martine GUILLON, Vice-Présidente - M. Jean Eude D'ACHON - Mme Evelyne WACOGNE - M. Guy De la BROUSSE

**Etait représentée :**

Mme Dominique VIGNESOULT (pouvoir à Mme Martine GUILLON)

**Etaient excusés :**

M. Didier QUENOUILLE - Mme Catherine VINCENT - M. Adrien KERSEBET-VEGEAIS – Mme Adèle GRAND BRODEUR

**Etaient absents :**

Mr Stéphane SABATHIER - M. Lionel BOTTIN - Mme Claude BARSOTTI – M. Pascal BULTEZ

**Secrétaire de séance :**

Mme Martine GUILLON

---

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

Procès-verbal du Conseil d'administration du 10 février 2025

**DELIBERATIONS**

1. Présentation du rapport d'activité du CCAS – Année 2024,
2. Approbation du compte de gestion du Budget principal du CCAS Année 2024,
3. Approbation du compte de gestion du Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à Domicile » du CCAS - Année 2024,
4. Approbation du compte administratif Année 2024 - Budget principal du CCAS,
5. Approbation du compte administratif Année 2024 - Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à Domicile » du CCAS,
6. Affectation du résultat de l'exercice 2024 -Budget principal du CCAS,
7. Affectation du résultat de l'exercice 2024 -Budget Annexe du CCAS,
8. Décision modificative n° 2025-1 Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à domicile,

9. Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité au service aide à domicile – Année 2025,
10. Fixation des tarifs des prestations de repas à domicile au 1<sup>er</sup> avril 2025 (abroge et remplace la délibération 2025.03),
11. Attribution des aides aux activités péri et extrascolaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (abroge et remplace la délibération 2024.65),
12. Actualisation des documents règlementaires de la Résidence Autonomie la Roseraie,
13. Adoption du règlement intérieur d'attribution des aides facultatives du CCAS,
14. Autorisation de signer une convention entre le CCAS de Trouville sur Mer et Madame Christine GIRARD relative à la mise en place de groupes d'analyse des pratiques professionnelles pour les aides à domicile.

## INFORMATIONS

Informations sur les décisions prises par la Présidente – aides sociales 1<sup>er</sup> trimestre 2025,

Informations sur les décisions prises par la Présidente – contrats de louage,

Informations sur les décisions prises par la Présidente – marchés publics.

Informations sur les décisions prises par la Présidente – marchés publics.

---

## SEANCE – POINTS – VOTES ET DISCUSSIONS

Adopté à l'unanimité	Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 10 février 2025
<b>2025.08</b> Adopté à l'unanimité	Présentation du rapport d'activité du CCAS – Année 2024 Mme la Présidente félicite l'équipe du CCAS pour la réalisation de ce bilan d'activité qui a été présenté en début d'année contrairement à l'année précédente. Le visuel et la mise en page le rend facile et agréable à lire.
<b>2025.09</b> Adopté à l'unanimité	Approbation du compte de gestion du Budget principal du CCAS Année 2024
<b>2025.10</b> Adopté à l'unanimité	Approbation du compte de gestion du Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à Domicile » du CCAS - Année 2024
<b>2025.11</b> Adopté à l'unanimité	Approbation du compte administratif Année 2024 - Budget principal du CCAS Mr D'Achon s'étonne que les comptes de gestion et administratif ne soient pas fusionnés comme cela se fait pour les comptes de la ville. Il demande ce que signifie la présentation des charges d'intervention. Mme la Présidente explique qu'il s'agit des aides sociales apportées aux familles et souligne que le CCAS fait un travail de réel accompagnement social et n'a pas seulement pour rôle de distribuer des aides financières.
<b>2025.12</b> Adopté à l'unanimité	Approbation du compte administratif Année 2024 - Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à Domicile » du CCAS Mme la Présidente fait remarquer que le compte présente

	plus de recettes que de dépenses. Les charges de personnel sont en diminution car il y a un manque de personnel et des difficultés de recrutement.
<b>2025.13 Adopté à l'unanimité</b>	Affectation du résultat de l'exercice 2024 -Budget principal du CCAS
<b>2025.14 Adopté à l'unanimité</b>	Affectation du résultat de l'exercice 2024 -Budget Annexe du CCAS
<b>2025.15 Adopté à l'unanimité</b>	Décision modificative n° 2025-1 Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à domicile Mme la Présidente explique la nécessité de faire une modification du budget pour financer l'évaluation externe de la Résidence Autonomie la Roseraie.
<b>2025.16 Adopté à l'unanimité</b>	Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité au service aide à domicile – Année 2025 Mme Guillon explique que le CCAS propose des postes à temps complet mais aussi à temps partiel pour répondre aux demandes des aides à domicile.
<b>2025.17 Adopté à l'unanimité</b>	Fixation des tarifs des prestations de repas à domicile au 1 <sup>er</sup> avril 2025 (abroge et remplace la délibération 2025.03) Mme la Présidente précise qu'il y avait une erreur dans la délibération lors du Conseil d'Administration précédent sur la date de prise d'effet des tarifs des prestations de repas à domicile.
<b>2025.18 Adopté à l'unanimité</b>	Attribution des aides aux activités péri et extrascolaires à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 (abroge et remplace la délibération 2024.65) Mme la Présidente précise qu'il y avait une erreur de frappe sur un chiffre sur un quotient familial dans la délibération du Conseil d'Administration du 19/12/2024.
<b>2025.19 Adopté à l'unanimité</b>	Actualisation des documents règlementaires de la Résidence Autonomie la Roseraie
<b>2025.20 Adopté à l'unanimité</b>	Adoption du règlement intérieur d'attribution des aides facultatives du CCAS Mme la Présidente informe que ce règlement n'existait pas avant et qu'il a donc fallu le mettre en place. Mr D'Achon demande pourquoi le CCAS apporte un aide aux étudiants. Mme Guillon précise que des critères d'attribution sont exigés comme l'obligation de trouver un emploi étudiant le soir ou un travail saisonnier.
<b>2025.21 Adopté à l'unanimité</b>	Autorisation de signer une convention entre le CCAS de Trouville sur Mer et Madame Christine GIRARD relative à la mise en place de groupes d'analyse des pratiques professionnelles pour les aides à domicile Mme la Présidente justifie le changement de psychologue du fait du départ à la retraite de la psychologue Mme Prugnau.
	Informations sur les décisions prises par la Présidente – aides sociales 1 <sup>er</sup> trimestre 2025
	Informations sur les décisions prises par la Présidente – contrats de louage
	Informations sur les décisions prises par la Présidente –

	marchés publics
	<b>Fin de séance 15H00</b>

-----  
Pour extrait certifié conforme

**LA SECRETAIRE DE SEANCE**

Publié sous forme électronique sur le site internet de la commune <a href="http://WWW.trouville.fr">WWW.trouville.fr</a> le :	4 juillet 2025
Un exemplaire papier de ce procès-verbal est également mis à disposition du public	

---

**ANNEXE**

**EN PAGES SUIVANTES : COPIES DES DELIBERATIONS ET DES RAPPORTS CORRESPONDANTS**